

NOTE DE PRESENTATION DU PROJET

Refonte des systèmes de collecte des eaux pluviales sur le terminal de Blainville, création de bassin de rétention et régulation des eaux pluviales et d'extinction incendie.

Novembre 2018

Maître d'ouvrage

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CAEN NORMANDIE
Direction des Equipements Portuaires
Bassin d'Hérouville
14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél : 33 (0)2 31 35 63 00 – Fax : 33 (0)2 31 35 63 06 - www.caen.port.fr

Présentation du Port de CAEN OUISTREHM

Situé au cœur de la Baie de Seine, en Basse-Normandie, le port de Caen-Ouistreham est le 10^{ème} port français grâce à un trafic annuel de 3,2 millions de tonnes et un million de passagers.

Le Port physique

Un port tout en longueur : 15 km de Caen à Ouistreham
164 ha de surface concédée dont 30 ha de potentiel de développement
15 ha de bâti et d'entrepôts locatifs entre Caen et la mer
9 m de tirant d'eau – Ecluses : 225 m X 28,45 m
5 terminaux : Ouistreham, Ranville, Blainville, Hérouville, Nouveau Bassin

Le Port institutionnel

Un ancien port d'Etat (port d'intérêt national)
Décentralisé en 2007 au profit du Syndicat Mixte « Ports Normands Associés » (PNA) composé de :

- Région Normandie
- Conseil Départemental du Calvados
- Conseil Départemental de la Manche

Le gestionnaire

Le gestionnaire du Port de commerce de Caen-Ouistreham est la CCI Caen Normandie depuis 1995 jusqu'en 2045.

Présentation du projet

L'exploitation du port de commerce est soumis à étude de danger prévues par l'article L 551 – 2 du code de l'environnement.

Cette étude précise les risques auxquels l'installation peut être exposée, directement ou indirectement, les intérêts visés à l'article L.511-1 en cas d'accident, que la cause soit interne ou externe à l'installation. Le contenu de l'étude de dangers doit être en relation avec l'importance des risques engendrés par l'installation. En tant que de besoin, cette étude donne lieu à une analyse de risques qui prend en compte la probabilité d'occurrence, la cinétique et la gravité des accidents potentiels selon une méthodologie qu'elle explicite.

Elle définit et justifie les mesures propres à réduire la probabilité et les effets de ces accidents.

Lors de la mise à jour 2017 de l'étude de danger, l'aménagement de bassins de rétention des eaux d'extinction incendie a été identifié afin de réduire les risques de pollution de canal de Caen à la mer en cas d'incendie.

L'étude de danger a été transmise à la DREAL le 7 novembre 2017 et est en cours d'instruction.

Les réseaux de collecte existants ne sont pas équipés de vanne de barrage permettant l'isolement du réseau en cas de pollution.

Le projet de mise en conformité des ouvrages de collecte, de confinement et de traitement des eaux de ruissellement et d'extinction incendie du terminal portuaire de Blainville a pour objectif d'améliorer la qualité des eaux de rejets des eaux vers le canal et de réduire les pollutions en cas d'incendie.

L'étude a été confiée au bureau d'études ARTELIA qui a dimensionné le réseau et les bassins d'une capacité de 3650m³ pour le bassin nord et de 4850m³ pour le bassin sud.

Ces bassins sont dimensionnés pour retenir les besoins en eaux d'extinction et la pluviométrie concomitante. La collecte des eaux de ruissellement et d'incendie est assurée par des caniveaux et des réseaux enterrés vers des bassins de rétention. Afin de limiter les terrassements, les bassins seront construits hors sol et constitués de digue. Le relevage des eaux sera assuré par un puits de pompage des eaux.

Dans la mesure où il n'y a pas de zonage pluvial sur la commune de Blainville-sur-Orne, les prescriptions du SAGE, dans la limite de ce qui est techniquement et économiquement réalisable sont retenues pour les ouvrages de traitement et le débit de fuite de vidange, bien que le SAGE ne prévoise pas d'obligation de traitement et de régulation pour les zones aménagées existantes. Elles ne s'appliquent qu'aux nouveaux rejets, au travers des demandes de déclaration ou autorisation loi sur l'eau.

| Prescriptions : régulation | Prescriptions : traitement |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Débit de fuite max <2 à 5 l/s/ha | Rendement MES, métaux et HC ≥70% à 80% (sur flux annuel) [MES] 30 mg/l [HCt] 5 mg/ |

Dans le cas présent, le débit de fuite retenu est de 3 l/s/ha. Les bassins seront aménagés afin de permettre une décantation des eaux. Le traitement sera complété par un séparateur d'hydrocarbures.

La nécessité de défricher des terrains pour créer un bassin de rétention est liée à la configuration du site qui est tout en longueur. Le port ne disposant pas de terrain en friche à l'arrière du site, hors ZNIEFF, nous sommes contraints de prélever 1.2ha de terrain non exploité et en friche pour réaliser l'ouvrage.

A ce stade du projet, nous envisageons de défricher la zone à l'automne 2019, suivant les résultats de l'instruction de notre demande d'examen au cas par cas préalable et à la prescription éventuelle d'une évaluation environnementale de la zone.

Le défrichement de la zone représente 4.5% des espaces en friche du terminal portuaire et 0.068% de la surface totale de la ZNIEFF 250006472 BASSE-VALLEE ET ESTUAIRE DE L'ORNE.

Plan de situation du projet



● Localisation du projet

Plan des limites d'emprise du terminal portuaire de Blainville concédé à la CCI CAEN NORMANDIE

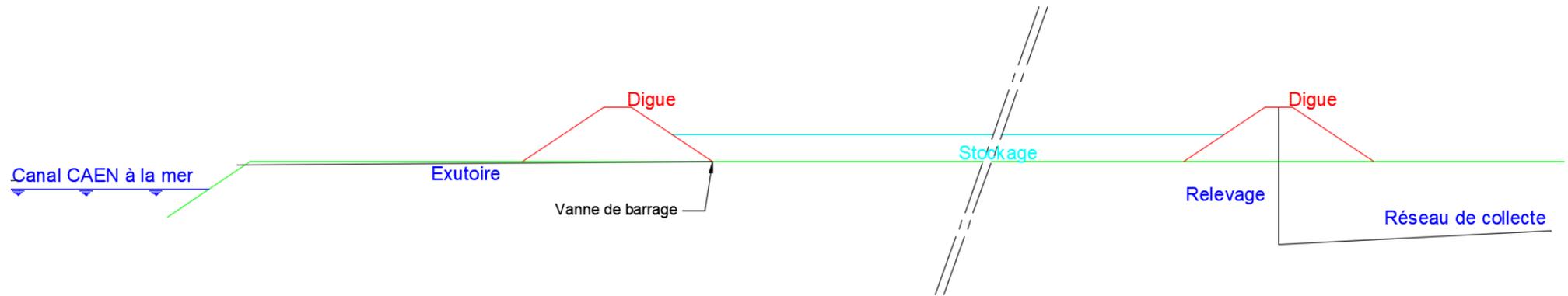


● Localisation du projet

Plan de définitions des espaces exploités sur le terminal portuaire de Blainville



Coupe de principe des bassins



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
CALVADOS

Commune :
BLAINVILLE-SUR-ORNE

Section : BI
Feuille : 000 BI 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

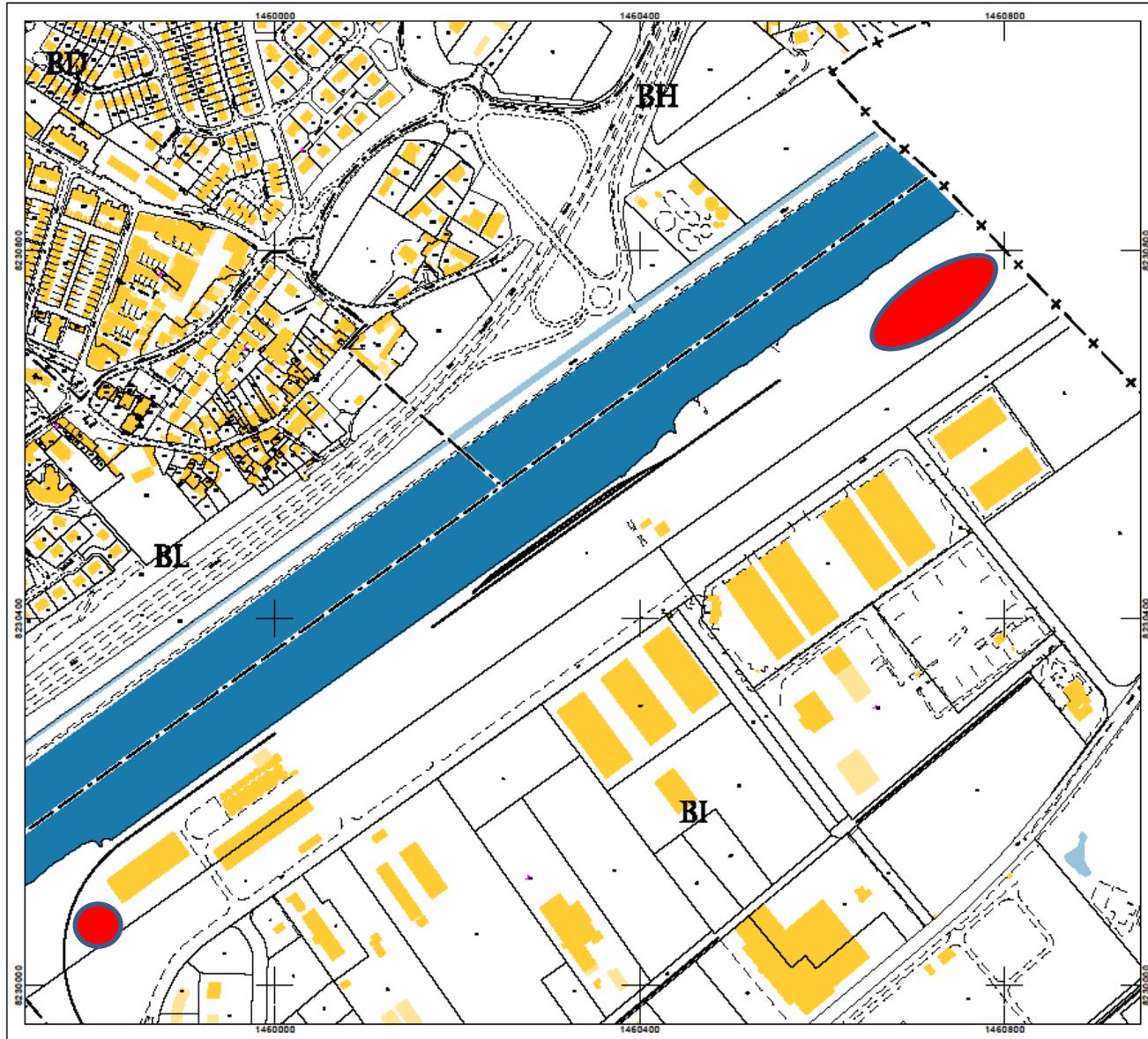
Date d'édition : 19/11/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
Caen Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale
8, place Gambetta B.P. 80540 14048
14048 Caen Cedex 1
tél. 02.31.39.74.00 -fax
ptgc.caen@dgifp.finances.gouv.fr

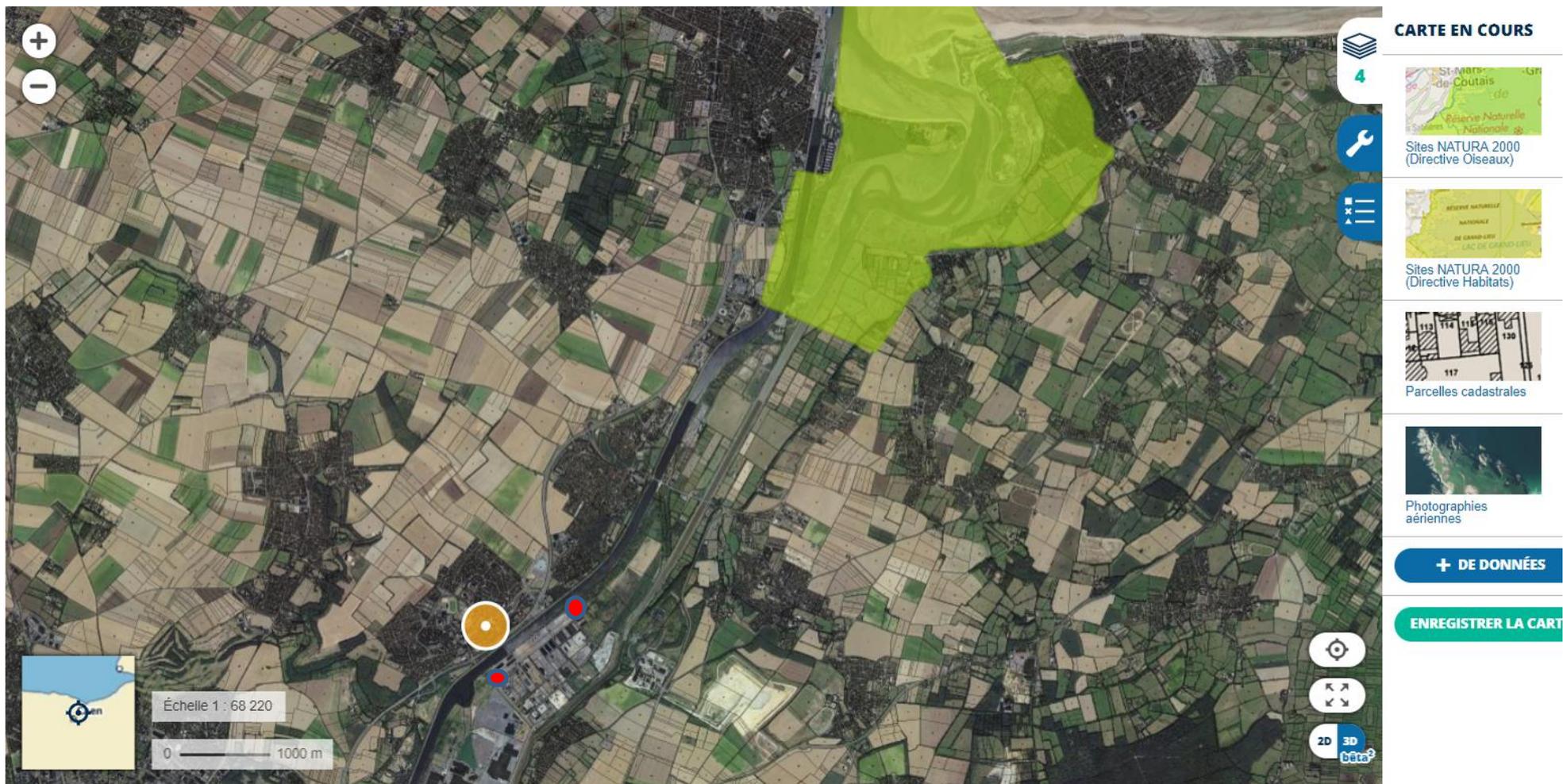
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics



 Localisation du projet

Carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000



 Localisation du projet

Carte précisant les périmètres des ZNIEFF



● Localisation du projet

Prise de vue permettant de situer le projet dans l'environnement lointain



Prises de vue, permettant de situer le projet dans l'environnement proche

Bassin NORD



Bassin SUD

